

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.068

L'An Deux Mille Trois, le 30 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE CONVOCATION

20 JUIN 2003

DATE D'AFFICHAGE

20 JUIN 2003

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, DENIS, Adjointes,

Melle BARRAUD-DUCHERON, M. BUJARD, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. LIBOUBAN, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. CHABANEAU représenté par M. LE GUEUT
M. CAU représenté par Mme DURAND
M. COASSIN représenté par M. BUJARD
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Melle ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY

ABSENTS-EXCUSES : M. MOST, M. MERLE, Melle LABEYRIE.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 30

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : RUE JEAN BESSON - CESSION GRATUITE DE TERRAIN

VOTE : UNANIMITE

Dans la perspective d'un aménagement de places de stationnement supplémentaires dans la rue Jean Besson, l'Association du Château de la Gravette se propose de céder gratuitement à la Ville de ROYAN une parcelle de terrain cadastrée : section CI n° 97p (numéro de cadastre provisoire) pour une superficie de 500 m².

Monsieur le Rapporteur propose à l'assemblée de se prononcer favorablement sur cet acquisition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis de la commission des travaux du 19 juin 2003
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer tous les documents relatifs à cette opération, tous les actes qui seront rédigés par Maître LABORDE, Notaire, ainsi que tous les autres documents administratifs et comptables se rapportant à ces procédures,
- d'imputer la dépense au budget communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 juillet 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS